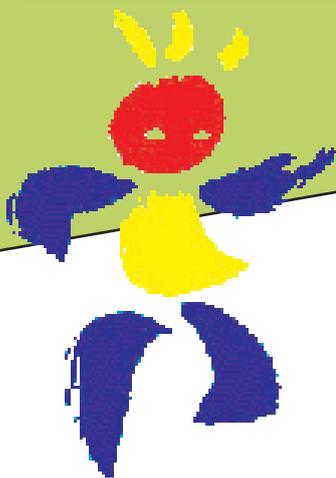


Unitaires des Ardennes

Journal du Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC des Ardennes - Siège social : 48, rue V. HUGO 08000 Charleville-Mézières - Téléphone et télécopie : 03 24 37 65 74 - E-mail : snu08@snuipp.fr - site web : <http://08.snuipp.fr> - Directeur de la publication : Jean-Michel Bardeau - N° CPPAP 1011 S 08017 - N° ISSN 1243-5899 - Imprimé par nos soins.



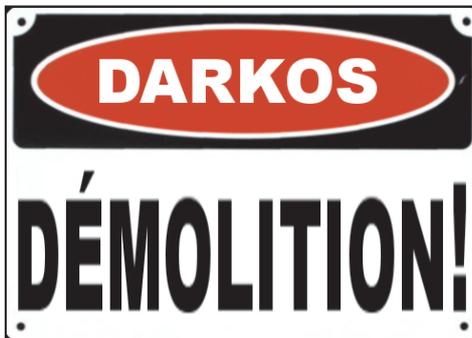
SNU-ipp 08

FAITES PASSER S.V.P..

FAITES PASSER S.V.P..

GRÈVE LE 7 OCTOBRE 1er degré, 2nd degré, interpro... pourquoi, comment & mode d'emploi...

Appliquant l'adage "Si on n'en parle pas à la télévision, c'est que ça n'existe pas", et "S'il n'y a pas de perturbation, ça ne passe pas à la télévision", Darkos a sorti son "Service minimum" avec autant de rapidité que ses piteux nouveaux programmes. Cet homme là, il ne peut pas attendre, quand il a envie... Pour nous, la grève est chose sérieuse et nous en usons parce que dans ce pays les paroles ont



bien du mal à atteindre les autorités. L'art de faire la sourde oreille atteint des sommets.

La revalorisation des salaires ? Le développement du service public ? La concertation et le respect des personnels ? En haut lieu, on ne connaît pas.

Jamais depuis bien longtemps un gouvernement n'avait à ce point remis en cause, non seulement nos conditions de travail mais également le service public et notre statut et il faudrait que nous nous taisions ? Pas question.

Alors relevons le défi

Nous avons mille raisons de nous mettre en action en cette période et nous le faisons. Dans les conditions de défiance et de mépris où nous nous trouvons. Nous avons décidé de prendre au mot le texte de loi.

Explication détaillée dans les pages suivantes...



GRÈVE LE 7 OCTOBRE, MANIF LE 19

Au départ était la C.S.I. (Confédération syndicale internationale)

Le 7 octobre 2008, les organisations CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA appellent les salariés à participer massivement à la journée d'action syndicale mondiale pour le travail décent à l'initiative de la CSI.

Une mobilisation d'ampleur est nécessaire pour promouvoir dans le monde les libertés et la solidarité, avec la volonté de faire reculer la précarité et la pauvreté.

Dans un contexte de crise boursière internationale, la priorité pour les gouvernants, c'est de venir au secours des marchés financiers, pas de remettre en cause les mécanismes qui conduisent à cette crise, notamment l'accroissement d'une bulle spéculative qui s'est constituée sur le dos des salariés. Les colossales sommes brûlées, sont les nôtres.

Cette journée arrive donc à point pour dire tous ensemble que nous refusons de payer la note par la baisse accrue de notre pouvoir d'achat, par la destruction des services publics, par la démolition de toute protection sociale...

Des attaques dans tous les secteurs...

Dans notre pays, ce sera l'occasion pour les salariés dans toutes les professions et sur tout le territoire d'affirmer l'exigence :

- d'emplois de qualité pour toutes et tous,
- de salaires revalorisés,
- d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes,
- d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau,
- de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale.

Le 7 octobre donnera lieu à des initiatives sur l'ensemble du pays (rassemblements, manifestations, actions ciblées...)

A Paris, la journée de mobilisation se terminera par un rassemblement unitaire, syndical, européen et international à 17h au Trocadéro.

...contre les services publics...

L'inquiétude grandit chez les acteurs et les usagers des services publics : la Poste, les chemins de fer, les services de santé, l'école... Et cette liste n'est pas exhaustive !

Sous prétexte de "modernisation", c'est une régression généralisée qui est mise en place sur tout le territoire mais aussi dans la plupart des pays européens ! Et pour les personnels, des conditions de travail de plus en plus dégradées et précaires...



Faire entendre d'autres choix pour l'école

En nous joignant aux autres catégories sociales, aux autres travailleurs de la fonction publique, aux usagers des services publics, nous faisons le choix de crier haut et fort que nous refusons la mise en place d'une école de la concurrence, qui tournerait le dos à la réussite de tous, où les inégalités seraient d'autant moins acceptables qu'elles reposeraient sur les individus, élèves ou parents, qui auraient eu une « chance » dont ils n'auraient pas « profité ». À cela s'ajoutent mesures provocatrices et propositions démagogiques.

Nous dénonçons le mépris affiché du Ministre (envers des enseignants de maternelle par exemple qui seraient trop diplômés - donc trop payés !- pour changer les couches des petits et surveiller la sieste !)

Nous dénonçons les manoeuvres d'un gouvernement qui veut réduire les libertés syndicales et le droit de grève en instaurant un service minimum alors qu'il refuse toute discussion sérieuse sur des sujets cruciaux !

Appel unitaire aux actions .. en guise de premiers avertissements.

7 octobre :

premier "tous ensemble" mondial avec les autres secteurs du monde du travail,

19 octobre :

manifestation appelée par les fédérations de l'enseignement, les étudiants et lycéens, les parents d'élèves, les associations du monde éducatif

POURQUOI LA GRÈVE ?

Restons zen ?!

Une des caractéristiques du ministre actuel est de parler pour les médias et l'opinion publique, quitte à colporter les poncifs les plus éculés sur les fonctionnaires (cf: " les instits qui surveillent la sieste et changent les couches...") Alors dans ce cadre "intellectuel", si l'on ose dire : l'enseignant ne peut être qu'un gréviculteur, heureux de perdre une journée de salaire pour se reposer de son travail inefficace et si peu fatigant. Pensez-donc ! Ils travaillent quatre jours par semaine pendant 6 heures ! Ils se lèvent à 8 h 30 et profitent de longs weeks ends de matinées grasses et paresseuses ! De quoi se plaignent-ils ?

Une conception bien spéciale du dialogue.

Avec la nouvelle politique sociale (sois belle et tais toi) est venue une autre conception du dialogue (j'ai dit tais-toi !) : je donne les conclusions et ensuite on discute. La négociation doit être préalable à l'action, nous dit-on. Comme si nous ne la demandions pas depuis longtemps !

Blocage à tous les étages

Chacun a pu le constater depuis plus de 5 ans, car Messieurs Raffarin et Villepin ne viennent pas de sortir du chapeau, nos salaires sont bloqués depuis longtemps, et c'est tout juste si on ne remet pas en cause l'avancement dans la carrière. Les négociations aboutissent systématiquement à des fins de non-recevoir. Il n'y aurait plus d'argent, répète-t-on à l'envi.

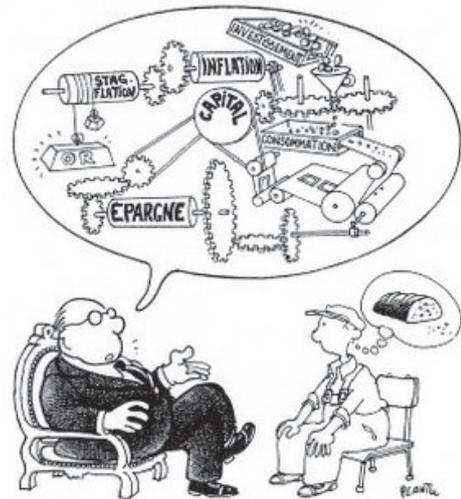
Mesures fiscales et crise financière.

Le pouvoir actuel chouchoute ses clients et ses commanditaires : on ne prend pas ses vacances sur un yacht de luxe sans rendre quelques services. Le paquet fiscal, le bouclier du même nom (mesure préconisée en son temps par Le Pen), autant de cadeaux aux riches et aux entreprises les plus profitables, pris directement dans les poches des salariés. Les résultats sont là : la croissance est une des pires de toute l'Europe, le pouvoir d'achat en berne, le chômage ne baisse qu'en arrangeant les statistiques et en faisant la chasse aux chômeurs. Salauds de pauvres !

Depuis peu, la crise financière a éclaté (elle était prévisible depuis longtemps) et le pouvoir, prompt à saisir les opportunités, s'apprête à prêter main forte aux financiers malchanceux qui, à force de spéculation douteuse, vont être pris, comme qui dirait, la main dans le sac. On coupera quelques têtes un peu enflées, et on fera passer la monnaie.

Et toi le petit fonctionnaire ?

Tu pourras aller te faire voir. Avec les remerciements du gouvernement.



Ce qui nous attend.

On entend dans la profession des voix qui nous appellent à faire le dos rond, à laisser passer l'orage pour mieux se mouiller ensuite. Malheureusement nous sommes entrés dans une saison pluvieuse et froide et il ne sert à rien d'attendre le soleil. Mieux vaut fabriquer nos parapluies et nos imperméables tout de suite. Le droit de grève, de même que le droit syndical dans son ensemble, sont nos boucliers légaux et nous ne sommes pas prêts de les abandonner.

Attendons-nous à de nouvelles mesures, inspirées de l'idéologie maso-libérale de messieurs Darkos et consorts... Réorganisation des établissements, avancement à la tête du client, et pourquoi pas, rétablissement de la blouse grise et de la révérence au supérieur...

Est-ce bien le moment ?

Le contexte est difficile, pour tout le monde. Mais l'attentisme est-il une perspective ? À quelque chose, malheur est bon, le système mis en place par le gouvernement n'est pas sans défaut. Chacun peut, à son niveau, contribuer à secouer le cocotier de l'auto-satisfaction ambiante. Lisez attentivement les pages suivantes...

Faire grève, c'est pas compliqué !

Vous estimez légitimes les motifs qui ont amené le SNUipp 08 et la FSU à appeler à la grève le 7 octobre, deux cas de figure sont possibles : vous êtes certain de faire grève ou vous hésitez pour des motifs qui vous sont personnels.

Dans les deux cas, vous devez faire part de votre intention de participer à la grève auprès de votre IEN. Cet imprimé ne vous engage à rien, ce n'est pas sur la base de ces déclarations d'intention que seront effectués les retraits de salaire, mais comme auparavant sur l'imprimé que vous renverrez à l'IA après la grève et sur lequel vous indiquerez si vous avez ou non réellement été gréviste.

Alors gréviste ou pas, écrivez à votre IEN ! Quoi qu'il en soit vous protestez contre cette atteinte au droit de grève.

COMMENT ?

1/ Quel que soit mon avis : je me déclare auprès de l'IEN.

Le but du "service minimum d'accueil" est de minimiser l'impact des mouvements sociaux en mobilisant les moyens des collectivités locales. Il prétend financer un service de garderie municipal avec les salaires des grévistes. Organisations syndicales et collectivités locales se sont prononcées contre ce système qui n'a d'autre but que d'entraver les mouvements de grève.

A chacun ses armes : le gouvernement a fait passer le décret, nous l'appliquons donc. La déclaration d'intention est demandée aux grévistes avec un délai de 48 heures minimum dont un jour ouvré. Elle n'est pourtant pas un

acte de grève en elle-même. Elle est censée permettre à l'administration (qui n'a sans doute rien de mieux à faire) d'avertir maires et parents si plus d'un quart des enseignants se déclarent grévistes.

Rien n'empêche tous les enseignants d'une école de se déclarer grévistes, même si aucun d'entre eux ne cesse le travail.

Un petit fax à l'inspection au plus tard le vendredi 4 fera foi.

2/ Je n'avertis pas les parents.

Vous trouvez la consigne un peu raide ? Vous trouverez sur notre site une lettre explicative pour les parents, car évidemment nous ne travaillons pas contre eux. Cependant, pensez-y : de tous temps les grévistes ont averti les parents afin de leur permettre de prendre leurs précautions. Le ministre les en remercie

en confiant cette tâche aux IEN. Eh bien, qu'il en assume les conséquences. Prenons-le au mot et laissons faire les personnes supposées compétentes.

Maître gréviste ou non, les enfants seront accueillis, pas vrai ?

3/ Le matin de la grève, je prends ma décision.

Bien entendu, il reste à décider oui ou non si l'on veut faire grève.

C'est sur la base de votre présence le jour de la grève que les retraits

de salaires seront faits et non sur les déclarations d'intention.

Un papier comme vous en recevez à chaque grève devra être signé si vous étiez présent le jour de la grève.

Conséquence du budget 2008, la rentrée a été particulièrement difficile, avec des classes plus chargées, des heures supplémentaires imposées, des collègues encore plus nombreux affectés sur plusieurs établissements. Le projet de budget 2009 affiche déjà **13 500** nouvelles suppressions d'emplois dans l'éducation, **30 000** dans la Fonction Publique.

Une telle politique budgétaire, tournant le dos à un service public d'éducation au service de la réussite de tous, est inacceptable. Et dans un tel contexte, les discussions sur la réforme du lycée, sur la formation des maîtres ou celles tant attendues sur la revalorisation de nos métiers, nécessitent la construction d'un rapport de force permettant de remettre en cause cette politique.

TOUS EN GREVE LE 7 OCTOBRE !

Dans le cadre de la journée d'action syndicale mondiale*,

la FSU 08 appelle à la grève

- POUR des emplois de qualité pour toutes et tous
- POUR la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat
- POUR des conditions de travail respectant la santé et la dignité des personnes
- POUR mettre fin à la précarité et à la remise en cause des statuts
- POUR des services publics de qualité partout et pour tous
- POUR d'autres choix pour l'Ecole, la Recherche et un système éducatif assurant la réussite de tous



9h30 : Assemblée Générale à la Bourse du travail 21 rue Jean-Baptiste Clément Charleville-Mézières

11h30 : rassemblement intersyndical Place Ducale – Casse-croûte de lutte

Pour un automne revendicatif :

Le 16 octobre : journée d'action pour la défense du pouvoir d'achat des retraités

Le 19 octobre : Manifestation Nationale à Paris (réservation des places de bus au 06.72.97.38.19)

* La Confédération Syndicale Internationale est à l'origine de l'appel à la Journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre

SNU-ipp 08. Bulletin d'adhésion 2008-2009

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Tél : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

Adresse personnelle : _____

Adresse électronique : _____

Établissement scolaire : _____

Catégorie professionnelle : _____

choisissez : Insttit, P.E., Hors classe, Spécialisé, PEGC Classe except., Ass. d'éduc, Retraité, autre....

Emploi : _____

choisissez : Adjoint maternelle, Adjoint élémentaire, I.M.F, Directeur x classes, A.I.S, Autre....

Échelon au 1/09/2008: _____

Travaillez-vous à temps partiel ? oui non

Nomination à titre définitif provisoire

Montant de la cotisation : _____

Caisse de grève (libre) : _____

Montant total à verser : _____

chèque Prélèvements automatiques
Pour les anciens adhérents ayant changé de références bancaires, et pour les nouveaux adhérents : nous adresser un R.I.B

Nombre de mensualités (jusqu'à 10)
Cochez les mois où vous désirez un prélèvement

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
<input type="checkbox"/>									

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire pluraliste et démocratique, dans une fédération rénovée.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de déroulement de carrière auxquels il aura accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp.

J'ai bien noté qu'une attestation fiscale correspondant à ma cotisation versée pour l'année scolaire en cours (donnant lieu à une réduction de 66 % de l'impôt sur le revenu) me parviendra en février 2009 en même temps que ma carte d'adhésion.

Je souhaite que mon adhésion au SNUipp soit reconduite d'une année sur l'autre et j'opte pour le prélèvement automatique avec tacite reconduction.

Je souhaite renouveler volontairement mon adhésion chaque année

À _____ Le _____ Signature : _____

P.E.G.C

Classe normale		Hors classe		classe except.	
ech.	cotis.	ech.	cotis.	ech.	cotis.
8	131 €	1	134 €	1	179 €
9	138 €	2	141 €	2	193 €
10	146 €	3	149 €	3	203 €
11	155 €	4	157 €	4	216 €
		5	179 €	5	228 €
		6	192 €		

Retraités

pension < 1295 €	76 €
de 1295 à 1372 €	84 €
de 1372 à 1488 €	100 €
de 1488 à 1600 €	118 €
pls de 1600 €	135 €

Prof. des Ecoles

Echelon	cotisation
2	110 €
3	116 €
4	123 €
5	129 €
6	138 €
7	146 €
8	156 €
9	167 €
10	180 €
11	193 €
Hors-classe	
5	204 €
6	217 €
7	229 €

Temps partiel 50 %

Demi-cotisation avec un minimum de 87 €

Instituteurs

Echelon	cotisation
2	107 €
3	109 €
4	111 €
5	114 €
6	117 €
7	119 €
8	126 €
9	133 €
10	140 €
11	153 €

Majorations

À ajouter au montant de votre cotisation en fonction de votre situation.

Majoration indiciaire	Majoration de la cotisation
I.M.F ou directeur 2 ^{ème} groupe	+ 4 €
Directeur 3 ^{ème} groupe ou coordonnateur ZEP	+ 8 €
Directeur 4 ^{ème} groupe	+ 11 €
Directeur adjoint SEGPA	+ 14 €